

Image not found or type unknown



Vente bail ou fond de commerce

Par **Seb65**, le **04/10/2016** à **00:47**

Bonjour

Je suis dans la restauration rapide j'ai un signé un bail 3/6/9 je suis à jour sur mon loyer mes factures d'électricité de gaz et d'eau et je souhaite vendre mon fond de commerce .

Le futur acquéreur souhaite reprendre le bail en cours et le bailleur et tout à fait d'accord et nous envoie vers son agence pour les formalités.

J'ai lu que si je vendez mon fond de commerce le bail est compris dedans la vente .

Ma question qu'elle est le mieux pour moi vendre mon fond de commerce bail compris ?ou vendre le bail ?

mais si je vend le bail qu'en est il de la vente de mon fond de commerce ?

Je suis bloqué et ne sais pas quoi faire cordialement